



Validite d'une attestation delivree à bailleur

Par **durandmarseilles**, le 17/12/2012 à 02:41

bonsoir

je viens de me rendre compte que mon bailleur m'a fait signé une attestation lors de la signature de mon contrat de bail, dans laquelle il y avait une declaration à laquelle j'avais mal repondu.

le bailleur ne m'avait remis qu'une copie du contrat de bail mais celle de la faulse attestation que je ne savais meme pas avoir complete et signee.

le jour de la signature, jetais malade et l'agent m'a bouscule pour signer car il etait presse

celle ci etait preimprimee et je n'y ai ajoute que mon nom et ceux de ma famille

en outre elle n'est meme pas datee

mon bailleur veut resilier mon contrat au motif que j'avais fait une fausse declacration

comment contester ce document?

cordialement

Par **aliren27**, le 17/12/2012 à 08:35

Bonjour,

pour pouvoir vous aider il faudrai que l'on sache : quelle est cette attestation que vous avez signée ????

Et quelle fausse déclaration auriez vous faite ?

Par **Lag0**, le 17/12/2012 à 08:43

C'est aussi ce que j'ai demandé sur l'autre forum...
Donc en attente des précisions...

Par **aliren27**, le **17/12/2012 à 13:08**

merci lag0

Par **durandmarseilles**, le **17/12/2012 à 13:38**

bonsoir et merci

je vais recopier totalement le contenu de l'imprime signe et je vous l'envoie

merci pour votre proposition

cordialement